

# StatCan et la COVID-19:

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles, deuxième trimestre de 2021

par Kiran Toor et Marina Smailes

Date de diffusion : le 14 juin 2021



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

---

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

---



## Les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles, deuxième trimestre de 2021

par Kiran Toor et Marina Smailes

Le présent article fournit des données désagrégées afin de mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur certains groupes. Visitez le [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) pour obtenir davantage d'analyses, notamment des données désagrégées sur le travail, la sécurité publique, la santé et bien plus encore.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur l'économie canadienne et sur la capacité des entreprises d'exercer leurs activités. Bien que le produit intérieur brut (PIB) réel ait augmenté de 1,1 % en mars 2021, ce qui représente une 11<sup>e</sup> hausse mensuelle consécutive qui continue à contrebalancer les baisses les plus prononcées jamais enregistrées de l'activité économique canadienne en mars et en avril 2020<sup>1</sup>, il demeure inférieur de 1 % par rapport aux niveaux observés avant la pandémie.

La pandémie a eu des répercussions sur tous les Canadiens et toutes les collectivités du pays. Les minorités visibles<sup>2</sup>, en particulier, sont susceptibles de travailler dans les industries les plus durement touchées par la pandémie, comme les services d'hébergement et de restauration<sup>3</sup>. L'Enquête sur la population active (EPA) d'avril a permis de constater que le taux de chômage des populations désignées comme appartenant à des minorités visibles s'est chiffré à 9,9 %, alors qu'il s'est établi à 7,6 % pour tous les autres Canadiens qui n'étaient pas autochtones ou qui n'appartenaient pas à une minorité visible.

En plus des taux de chômage plus élevés, les groupes des minorités visibles continuent de connaître de plus grandes difficultés financières et une plus grande représentation dans les emplois faiblement rémunérés<sup>4</sup>. Les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises montrent que les entreprises appartenant majoritairement<sup>5</sup> à des membres des minorités visibles s'attendent à une baisse des profits et sont plus susceptibles de s'attendre à devoir affronter des obstacles pour obtenir du financement. Leurs contraintes financières sont semblables à celles de l'ensemble des entreprises du secteur privé, et une entreprise sur huit appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles peuvent continuer leurs activités pendant moins de 12 mois. Ces dernières représentaient 13,2 % de toutes les entreprises du secteur privé.

1. Statistique Canada. 2021. [Produit intérieur brut par industrie, mars 2021](#).

2. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

3. Statistique Canada. 2021. [Répercussions sur les immigrants et les personnes désignées comme minorités visibles](#).

4. Statistique Canada. (2021). [La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an](#).

5. Par « appartenant majoritairement », on entend appartenant à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



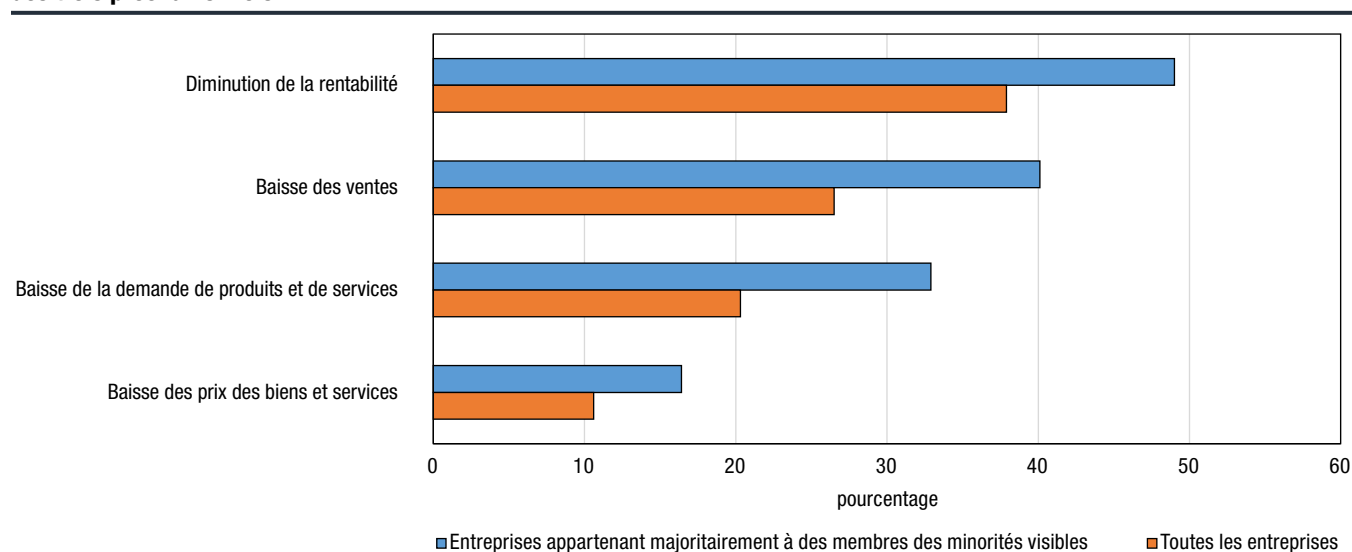
## Les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à une baisse de la demande, des prix, des ventes et de la rentabilité

Le tiers (32,9 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à ce que la demande pour leurs produits et services diminue au cours des trois prochains mois<sup>6</sup>, comparativement au cinquième (20,3 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé. De plus, une entreprise sur six (16,4 %) appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attend à ce que les prix des biens et services qu'elle offre diminuent, comparativement au dixième (10,6 %) de toutes les entreprises du secteur privé.

Au cours des trois prochains mois, une plus grande proportion d'entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (40,1 %) s'attendent à un recul de leurs ventes comparativement à toutes les entreprises du secteur privé (26,5 %). La moitié (49,0 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à une diminution de leur rentabilité au cours des trois prochains mois, comparativement à un peu moins des deux cinquièmes (37,9 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Les attentes des entreprises semblent s'améliorer par rapport au premier trimestre de 2021, où près des trois cinquièmes (58,0 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et plus des deux cinquièmes (43,0 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé s'attendaient à une diminution de leur rentabilité au cours des trois prochains mois.

### Graphique 1

**Pourcentage d'entreprises qui s'attendent à une baisse de la demande, des prix, des ventes et de la rentabilité au cours des trois prochains mois**



**Note :** La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.  
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0337-01).

6. La plus récente enquête a été menée du 1<sup>er</sup> avril au 6 mai 2021. Lorsqu'on a posé aux répondants des questions portant sur leurs attentes au cours des trois prochains mois, cette période de trois mois pouvait s'échelonner du 1<sup>er</sup> avril au 6 août 2021, selon la date de réponse de l'entreprise. Des plages de dates semblables s'appliquent aux questions relatives aux attentes au cours des 12 prochains mois.



# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles sont plus susceptibles de s'attendre à devoir face à des obstacles pour maintenir un flux de trésorerie suffisant ou gérer la dette

Plus du quart (28,6 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à ce que le maintien d'un flux de trésorerie suffisant ou la gestion de la dette constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, comparativement à plus du cinquième (22,6 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Il s'agit d'une légère diminution par rapport au premier trimestre de 2021, où moins du tiers (31,0 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et le quart (25,0 %) de toutes les entreprises du secteur privé ont indiqué qu'elles s'attendaient à ce que le maintien d'un flux de trésorerie suffisant constitue un obstacle. Un cinquième (19,6 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à ce que l'obtention de financement soit un obstacle au cours des trois prochains mois, comparativement à plus d'un dixième (12,6 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé.

L'augmentation du coût des intrants a constitué le principal obstacle prévu au cours des trois prochains mois pour les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (38,4 %) et les entreprises du secteur privé (39,1 %). Moins du tiers (29,5 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent à ce que la demande insuffisante pour les biens et services constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, comparativement au cinquième (19,9 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Au cours du premier trimestre de 2021, une plus grande proportion d'entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (39,0 %) et de l'ensemble des entreprises du secteur privé (30,1 %) s'attendaient à ce que la demande insuffisante pour les biens et services soit un obstacle.

Plus du tiers (35,4 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles s'attendent également à devoir faire face à des obstacles pour attirer de nouveaux clients ou les clients actuels au cours des trois prochains mois, comparativement à 28,0 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé.

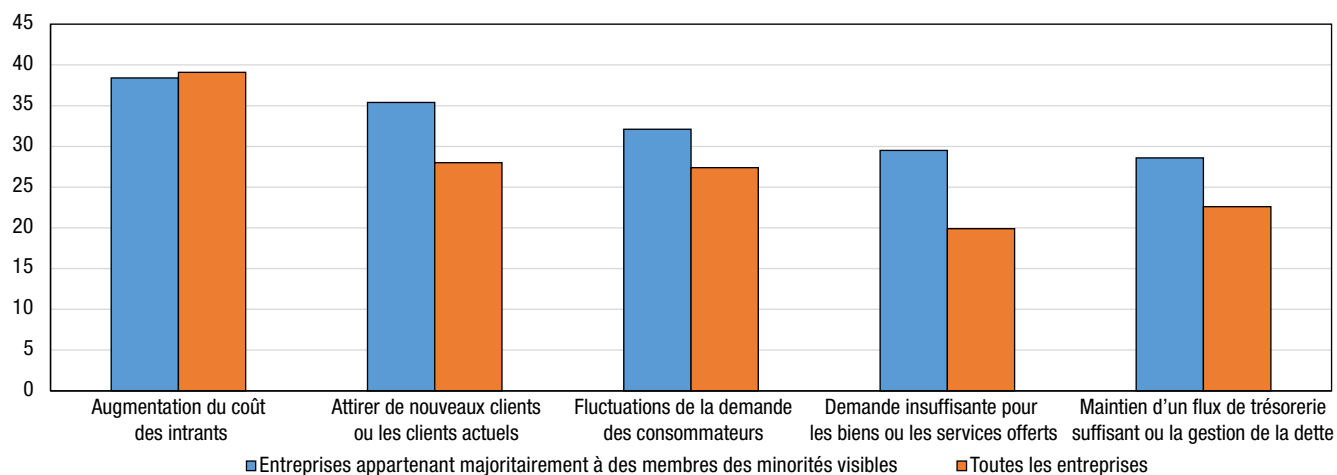




Graphique 2

Les cinq principaux obstacles pour les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles au cours des trois prochains mois

pourcentage



**Note :** La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.  
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0337-01).

## Les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles composent avec des contraintes financières semblables à celles de l'ensemble des entreprises

Près du cinquième (18,0 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué que leur entreprise avait la capacité de s'endetter davantage, comparativement au quart (23,6 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Il s'agit d'une diminution par rapport au premier trimestre de 2021, où trois entreprises sur dix (29,0 %) appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et plus du tiers (34,6 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé ont indiqué avoir la capacité de s'endetter davantage.

Des proportions semblables d'entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (43,2 %) et d'entreprises du secteur privé (41,9 %) ont déclaré qu'elles ne souhaitent pas s'endetter davantage. Parmi celles qui ont déclaré qu'elles ne souhaitent pas s'endetter davantage, sept entreprises sur dix (70,6 %) appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures comme raison, comparativement à moins des trois cinquièmes (58,0 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Près des deux tiers (64,3 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont déclaré avoir les liquidités ou les actifs liquides nécessaires pour continuer leurs activités au cours des trois prochains mois, comparativement aux trois quarts (74,7 %) de toutes les entreprises du secteur privé.

# StatCan et la COVID-19 :

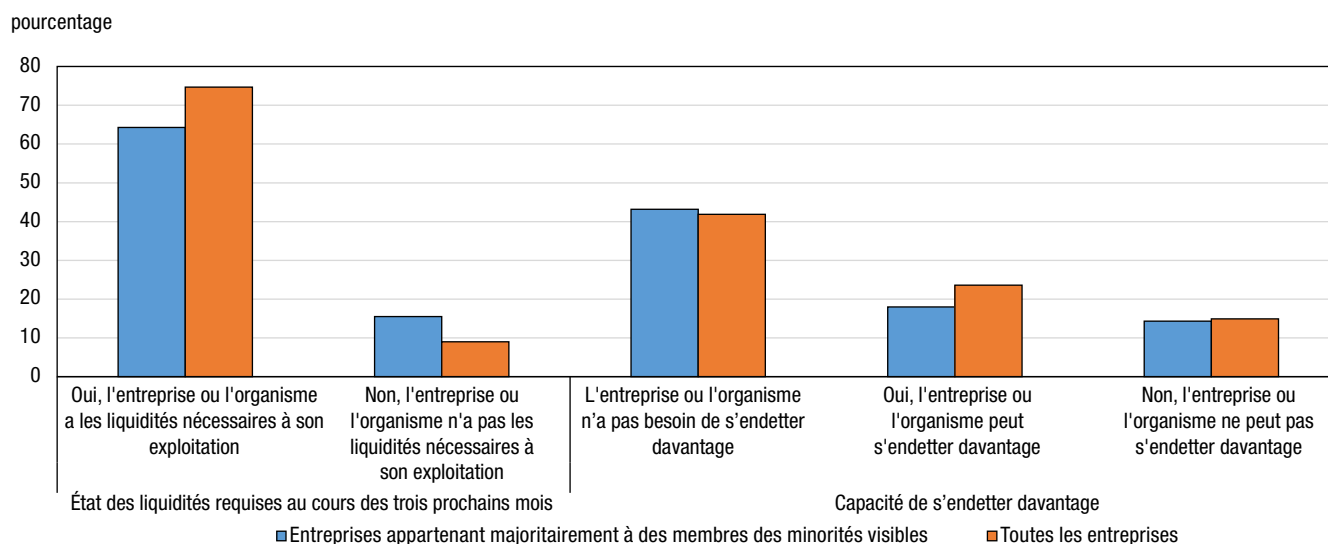
## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Plus d'un cinquième (21,6 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles n'ont eu accès à aucune forme de financement ou de crédit en raison de la COVID-19, comparativement à plus du quart (26,4 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Parmi ces entreprises, celles appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (12,0 %) étaient deux fois plus susceptibles d'indiquer que c'était parce qu'elles n'étaient pas au courant des options de financement disponibles, comparativement à 5,9 % de toutes les entreprises du secteur privé. Par ailleurs, les trois cinquièmes (59,9 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et près des deux tiers (64,8 %) de l'ensemble les entreprises du secteur privé ont déclaré que le financement ou le crédit n'était pas requis.

Près de la moitié (48,9 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué que la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'incidence négative sur leur cote de crédit, comparativement à près des trois cinquièmes (58,0 %) de toutes les entreprises du secteur privé.

**Graphique 3**  
**Pourcentage d'entreprises qui ont accès à des liquidités ou à des actifs liquides au cours des trois prochains mois, et capacité des entreprises à s'endetter**



**Note :** La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.  
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (Tableaux 33-10-0353-01 et 33-10-0354-01).

En ce qui concerne le financement ou le crédit obtenu pendant la pandémie de COVID-19, près des deux tiers (63,1 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont vu leur demande de financement être approuvée ou ont reçu des fonds dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)<sup>7</sup>, comparativement à plus de la moitié (55,4 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles (36,5 %) étaient tout aussi susceptibles de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)<sup>8</sup> que l'ensemble des entreprises du secteur privé (36,8 %).

7. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) offre aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif admissibles un prêt pouvant aller jusqu'à 60 000 \$ et est conçu pour aider à couvrir les coûts de fonctionnement.  
 8. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est une subvention correspondant à 75 % du salaire des employés qui a pour objectif de permettre aux entreprises admissibles de réembaucher les travailleurs précédemment mis à pied en raison de la COVID-19 et d'éviter d'autres pertes d'emploi.

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Une entreprise sur huit appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles peuvent continuer leurs activités pendant moins de 12 mois

Une entreprise sur huit (12,7 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué qu'elles pouvaient continuer leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses, pendant moins de 12 mois avant d'envisager la fermeture ou la faillite, comparativement à moins du dixième (9,8 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Cela n'est pas significativement différent du premier trimestre de 2021, où plus d'un dixième (13,2 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et un dixième (10,7 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé ont indiqué qu'elles pouvaient continuer leurs activités pendant moins de 12 mois avant d'envisager la fermeture.

Plus du cinquième (22,4 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué qu'elles pourraient continuer leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses pendant moins de 12 mois avant d'envisager de mettre à pied du personnel, comparativement au cinquième (20,7 %) de toutes les entreprises du secteur privé. Cela n'est pas significativement différent du premier trimestre de 2021, où moins du quart (23,9 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles et plus du cinquième (21,6 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé s'attendaient à continuer leurs activités pendant moins de 12 mois avant d'envisager de mettre à pied du personnel.

Le quart (25,7 %) des entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles ont indiqué qu'elles avaient l'intention d'investir dans la formation des employés au cours des 12 prochains mois pour se préparer à la reprise économique, comparativement à moins du sixième (15,8 %) de toutes les entreprises du secteur privé.

## Méthodologie

Du 1<sup>er</sup> avril au 6 mai, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à participer à un questionnaire en ligne portant sur les répercussions de la COVID-19 sur leur entreprise ainsi que sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises utilise un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour cette itération de l'enquête est de 34 169 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 16 937 entreprises.

## Références

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2021.

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021.

